

60+
ÉDITION 2024-2025

GUIDE DES SERVICES



CIAS
SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
DU GRAND ANNECY

Des services adaptés à vos besoins, des professionnels à votre écoute.

En charge de la compétence gérontologique, l'Agglomération du Grand Annecy mène depuis près de 20 ans, une politique solidaire et volontariste en direction des personnes âgées du territoire et de leurs familles.

Pour ce faire, elle a confié à son CIAS, Centre intercommunal d'action sociale, la mission de gérer et d'animer un ensemble de services et d'établissements adaptés à vos besoins.

Un dispositif vertueux a été mis en place et permet la mise en oeuvre de prestations en inter-relations les unes avec les autres, dans le cadre d'un parcours individualisé, mobilisable à tout moment.

Des professionnels formés vous accompagnent dans vos démarches et votre vie quotidienne.

C'est ainsi que dix services différents d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile, différents modes d'hébergement en établissements et un panel de solutions intermédiaires entre le domicile et l'hébergement peuvent être proposés et s'adapter aux besoins de chacun.

Certains services sont également spécialisés dans l'accompagnement de pathologies spécifiques comme les maladies neuroévolutives.

Afin de rendre plus claire cette offre de services et vous apporter les informations qui vous sont nécessaires, le CIAS du Grand Annecy propose ce guide.

Celui-ci se veut pratique, efficace, afin de vous accompagner au quotidien pour trouver le bon interlocuteur, les bons professionnels en mesure d'apporter les réponses qui vous sont nécessaires.

Pour des raisons historiques, quelques services ne sont pas encore accessibles à toutes les personnes âgées du nouveau territoire. Aussi, chacun est invité à prendre connaissance au début de ce guide, des services dont il peut bénéficier.

SOMMAIRE

BIEN VIEILLIR À DOMICILE 8

- p.10-11 : consultations de prévention santé
- p.12-13 : portage des repas
- p.14-15 : aides à domicile
- p.16-17 : soins à domicile

ENTRE DOMICILE & ÉTABLISSEMENT..... 18

- p. 20-21 : accueils de jour thérapeutiques
- p 22-23: habitats inclusifs
- p. 24-25 : hébergement temporaire

HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENTS..... 26

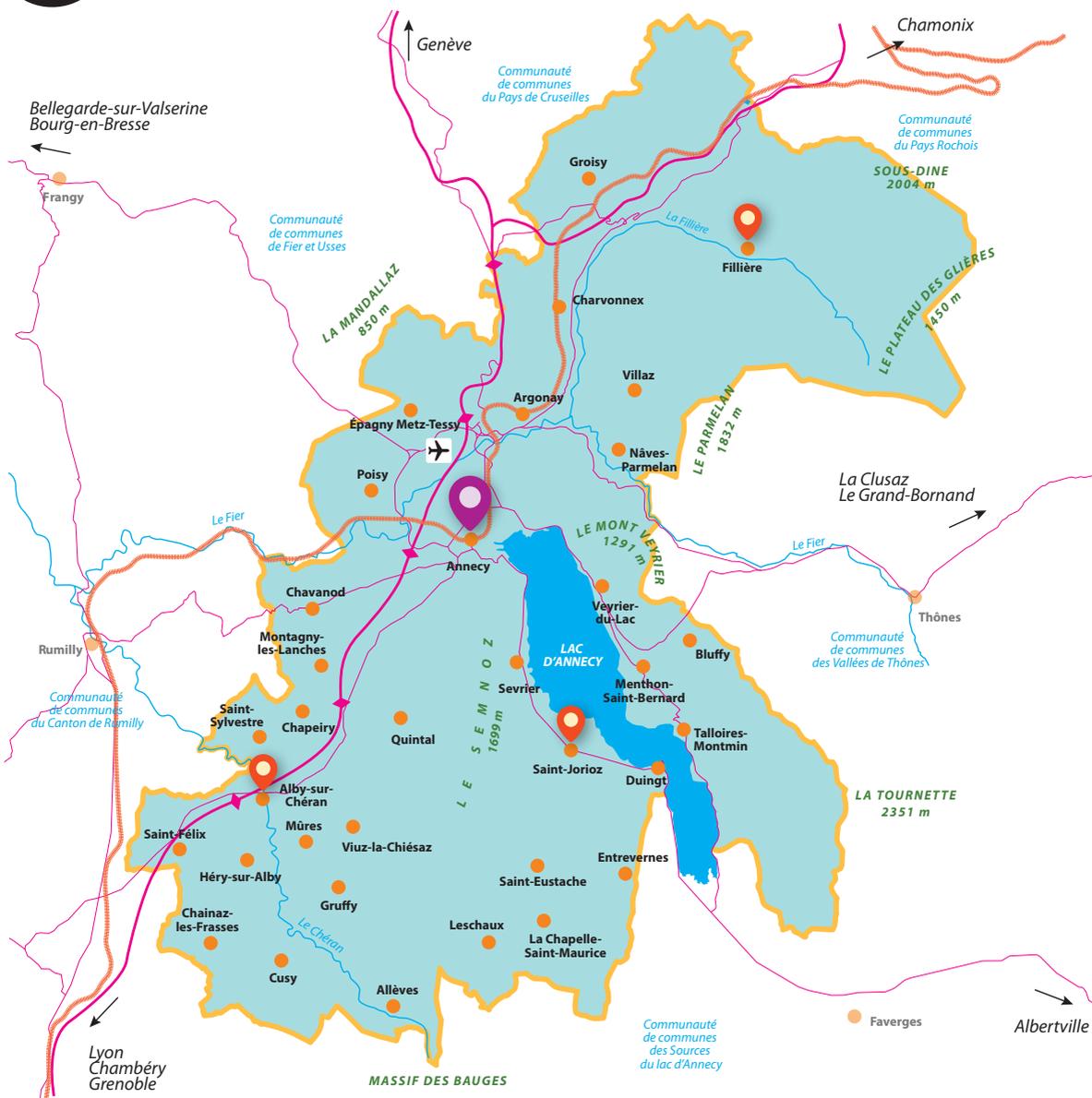
- p. 28-29 : résidences autonomie
- p. 30-31 : établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)

SERVICES SPÉCIALISÉS MALADIES NEURO-ÉVOLUTIVES / PERTE D'AUTONOMIE32

- p. 34-35 : la parenthèse d'Aloïs, aide aux aidants
- p. 36-37: relais à domicile

AUTRES DISPOSITIFS 38

- p. 38 : accompagnement numérique
- p. 39 : « Avec l'Âge, j'aménage mon logement »
- p. 40 : tarifs établissements et services à domicile



LES 34 COMMUNES DU GRAND ANNECY

- ALBY/CHERAN
- ALLÈVES
- ANNECY
- ARGONAY
- BLUFFY
- CHAINAZ-LES-FRASSES
- CHAPEIRY
- CHARVONEX
- CHAVANOD
- CUSY
- DUINGT
- ENTREVERNES
- ÉPAGNY METZ-TESSY
- FILLIÈRE
- GROISY
- GRUFFY
- HERY-SUR-ALBY
- LA CHAPELLE-ST-MAURICE
- LESCHAUX
- MENTHON-ST-BERNARD
- MONTAGNY LES LANCHES
- MÛRES
- NÂVES-PARMELAN
- POISY
- QUINTAL
- ST-EUSTACHE
- ST-FÉLIX
- ST-JORIOZ
- ST-SYLVESTRE
- SEVRIER
- TALLOIRES-MONTMIN
- VEYRIER-DU-LAC
- VILLAZ
- VIUZ-LA-CHIESAZ

10 services

d'aide,
d'accompagnement
et de soins à domicile

BIEN VIEILLIR À DOMICILE

P.10

Consultation
de prévention

P.12

Portage
des repas

P.14

Aides
à domicile

P.16

Soins
à domicile

CONSULTATION PRÉVENTION SANTÉ

quoi ?

Une consultation personnalisée approfondie avec une infirmière de prévention et un psychologue afin d'effectuer

- > un bilan de l'état général:
 - évaluation de l'équilibre et du risque de chute, bilan nutritionnel avec calcul de l'IMC et conseils diététiques, examen auditif et visuel, prise de la tension artérielle, de la saturation en oxygène, de la glycémie, etc.
- > point sur les vaccinations et sensibilisation
- > conseils pratiques sur l'environnement et l'hygiène de vie pour bien vieillir
- > bilan mémoire.

En fonction du bilan, la personne pourra être orientée vers des spécialistes (ophtalmologue, dentiste, ORL...), une consultation mémoire ou vers le Centre d'évaluation gériatrique du Centre Hospitalier.

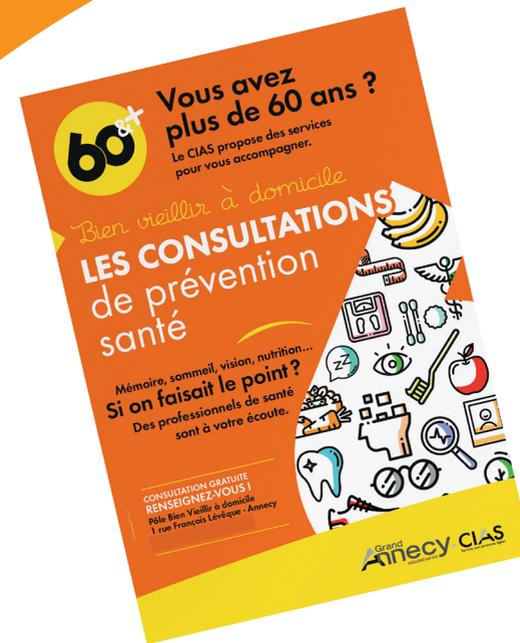
En fin de consultation, l'infirmière donne des conseils pratiques personnalisés (exercice physique, apports nutritionnels adaptés...) et des adresses utiles.

pour qui ?

Pour les personnes de plus de 60 ans résidant sur le territoire du Grand Annecy.

comment s'inscrire ?

L'inscription s'effectue par téléphone à l'accueil de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS. La consultation de prévention santé est gratuite et peut être renouvelée tous les 2 ans. Une convocation et un plan d'accès vous seront envoyés avant la consultation.



quand & où ?

Les consultations ont lieu les lundis à la Résidence Heureuse, 4 rue Geneviève De Gaulle-Anthonioz à Annecy

Certaines consultations peuvent être délocalisées dans les communes du Grand Annecy, notamment grâce au Bus des Seniors (cf p.44).

Renseignement auprès de la Direction Prévention et Bien vieillir à domicile du CIAS.



04 50 33 65 33

DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE

1 rue François Lévêque à Annecy
bvad@grandannecy.fr

+ infos

Information et orientation vers des ateliers d'information et de prévention organisés par le CIAS et ses partenaires: ateliers équilibre, nutrition...

PORTAGE DES REPAS

quoi ?

Des repas équilibrés et variés, à réchauffer, peuvent être livrés à domicile. Différents régimes sont proposés : diabétique, épargne intestinale, sans porc. Choix d'une texture hachée ou mixée, selon les besoins. Composition du repas :



- > entrée
- > plat garni
- > fromage
- > dessert
- > pain
- > collation : pâtisserie ou laitage ou fruits
- > potage pour le soir (facultatif)
- > formule du soir (facultatif)

pour qui ?

Ce service est destiné aux personnes de plus de 60 ans qui se trouvent dans l'incapacité de préparer leurs repas et/ou d'effectuer leurs courses.

comment s'inscrire ?

La demande s'effectue par téléphone à l'accueil de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS. Avant la mise en place, un agent d'évaluation réalise une visite à domicile pour estimer précisément les besoins et rédiger un contrat individuel de prestation indiquant la fréquence de livraison, le type de repas souhaité et le tarif du repas.

Toutes les modifications doivent être signalées au service 7 jours, sans compter les week-ends, avant la livraison prévue, à défaut les repas commandés sont facturés.

quand & où ?

Les repas sont livrés à votre domicile du lundi au samedi entre 8h et 12h, avec un minimum de 3 repas par semaine. Les jours fériés ils sont livrés la veille. Le repas du dimanche est livré le samedi.

Pour les personnes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'**Anncy, Anncy-le-Vieux, Chavanod, Cran-Gevrier, Meythet, Montagny les Lanches, Poisy, Quintal, Seynod.**

Pour les habitants des autres communes de l'agglomération, le portage est assuré par l'association ADMR.



04 50 33 65 33

**DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Anncy
bvad@grandannecy.fr

+ infos

- > Le prix des repas est calculé selon les revenus en fonction d'un barème de ressources.
- > Possibilités d'aides financières accordées par le Conseil Départemental 74 (APA, Aide Sociale) ou par les caisses de retraite, en fonction du niveau d'autonomie et des ressources.

AIDES À DOMICILE

quoi ?

Diverses aides peuvent être apportées par une équipe de professionnels formés et compétents :

- > courses
- > entretien courant du logement et du linge
- > aide à la préparation et à la prise des repas
- > aide aux transferts et déplacements
- > aide à la toilette, à l'habillement
- > aide aux démarches administratives
- > écoute et lien social



pour qui ?

Pour les personnes de plus de 60 ans ayant besoin d'une aide régulière ou ponctuelle pour les actes de la vie quotidienne et les actes essentiels. Ces aides s'adressent prioritairement aux personnes bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

comment s'inscrire ?

La demande s'effectue par téléphone à l'accueil de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS. Avant la mise en place, une responsable de secteur réalise une visite à domicile pour évaluer précisément les besoins et déterminer avec la personne un planning d'intervention (missions à effectuer, jours, heures et durées des vacations) dans le cadre d'un contrat individuel de prestation.

quand & où ?

Les interventions sont assurées, en fonction des besoins, jusqu'à 7j/7, de 8h à 20h30.

Les interventions se déroulent au domicile des personnes résidant sur les communes d'**Annecy** et **Annecy-le-Vieux**.

Interventions du service d'aide à domicile sur les autres communes suivantes, lorsque les personnes bénéficient du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) du CIAS : Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.



04 50 33 65 33

**DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy
bvad@grandannecy.fr

+ infos

- > Le suivi des interventions est réalisé au quotidien par une équipe d'assistantes et de responsables de secteur.
- > Un service de blanchisserie est accessible aux personnes ne disposant pas de lave-linge.
- > Possibilités d'aides financières, en fonction du niveau d'autonomie et des ressources, accordées par le Conseil départemental 74 (APA, Aide Sociale) ou par les caisses de retraite.

SOINS À DOMICILE

quoi ?

Des soins de nursing peuvent être mis en place. Ils sont effectués par des aides-soignantes diplômées d'État, sous la responsabilité d'une infirmière :

- > aide à l'hygiène corporelle
- > soins de confort
- > aide à la prise des médicaments...

Les soins infirmiers techniques sont effectués par une infirmière diplômée d'État :

- > pansements
- > préparation du pilulier
- > prise de sang...

pour qui ?

Pour les personnes présentant une situation de dépendance physique et/ou psychologique, de plus de 60 ans résidant sur les communes suivantes : Annecy, Annecy-le-Vieux, Argonay, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny Metz-Tessy, Meythet, Montagny Les Lanches, Poisy, Pringy, Quintal, Seynod.

Une prescription médicale du médecin traitant est obligatoire pour bénéficier du service.

comment s'inscrire ?

La demande s'effectue par téléphone à l'accueil de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS, le demandeur est inscrit sur une liste d'attente. Avant la mise en place, une infirmière et une responsable de secteur de la Direction Prévention et Bien vieillir à domicile réalisent une visite à domicile pour évaluer précisément les besoins et déterminer la complémentarité des prestations de soins et des interventions d'aide à domicile.



quand & où ?

Les soins sont assurés de 8h à 19h45.

Les soins se déroulent au domicile des patients. Intervention conjointe et coordonnée du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) avec le service d'accompagnement à domicile du CIAS.



04 50 33 65 33

**DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy
bvad@grandannecy.fr

+ infos

- > Soins pris en charge à 100% par l'assurance maladie, pas d'avance de frais par le patient.
- > Le SSIAD est autorisé par l'Agence Régionale de Santé pour une capacité maximale de 32 places.
- > Un document individuel de prise en charge est signé entre le patient et le service, il fixe la nature des soins, le nombre de passage par semaine, les plages horaires, les aides techniques à mettre en place (visite à domicile de l'ergothérapeute...).

1 parcours
individualisé
mobilisable
à tout moment

ENTRE DOMICILE ET ÉTABLISSEMENT

P.20

Accueils de jour
thérapeutiques

P.22

Habitats
inclusifs

P.24

Hébergemen
temporaire

LES ACCUEILS DE JOUR THÉRAPEUTIQUES

« L'Escal » installée en rez-de-jardin de l'Ehpad Les Vergers à Annecy-le-Vieux et « L'Entracte » au 1^{er} étage de l'Ehpad La Résidence Heureuse à Annecy

quoi ?

Les Accueils de jour sont **constitués d'une équipe pluridisciplinaire** : cheffe de service, neuropsychologue, médecin gériatre, assistants de soins en gérontologie, aides médico-psychologiques, aides-soignantes, agents sociaux et assistante administrative. Les services accueillent des personnes en petits groupes, à la journée, du lundi au vendredi.

pour qui ?

Ils sont destinés **aux personnes atteintes par un trouble neurocognitif majeur de type Alzheimer ou apparenté, âgées de 60 ans et plus.**

pourquoi ?

- > pour offrir différentes activités pour stimuler les personnes accueillies et leur permettre de retrouver une vie sociale
- > pour soulager les aidants en leur permettant de se ressourcer

comment s'inscrire ?

Les réservations se font directement par téléphone auprès de « l'Accueil de Jour » au 04 50 05 64 60



HABITATS INCLUSIFS

pour qui ?

Pour des personnes de plus de 65 ans :

- > résidant sur tout le territoire de l'Agglomération du Grand Annecy
- > qui font le **choix de vivre dans un habitat inclusif**
- > **autonomes** des actes de la vie quotidienne

comment ?

- > Un **appartement**
- > Un **espace commun** pour des temps de vie sociale partagés
- > Un **professionnel** qui anime cet espace commun
- > Une **aide à la vie partagée** (AVP) financée par le Conseil départemental

pourquoi ?



où ?

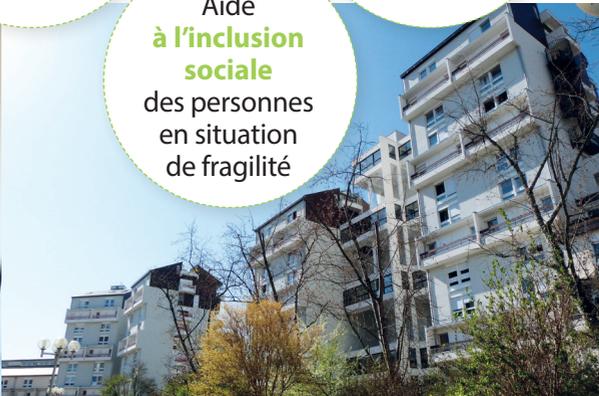
- > **Avenue des Romains** (accès en bus : ligne 5)
- > **Rue Louis Armand** (accès en bus : ligne 4)



04 50 33 65 33

DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE

1 rue François Levêque à Annecy
bvad@grandannecy.fr



HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

quoi ?

L'hébergement temporaire est **organisé pour une durée limitée** (3 mois maximum par an, en un ou plusieurs séjours) à temps complet en Ehpad ou en résidence autonomie.

pour qui ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur le territoire du Grand Annecy.

pourquoi ?

L'hébergement temporaire permet de **répondre à un besoin temporaire** pour :

- > la personne âgée (isolement, fatigue, sortie d'hôpital...)
- > les personnes qui l'aident au quotidien (fatigue, vacances, indisponibilité temporaire...)

L'accompagnement proposé développe ou maintient les acquis et l'autonomie de la personne accueillie.

C'est un moyen également de découvrir la vie en établissement d'hébergement.

Le retour à domicile doit toujours être prévu après ce type d'accueil.



LE SAVIEZ-VOUS ?

4

places
à la résidence
autonomie
Les Pervenches

1

place
à la Résidence
autonomie La Cour

7

dans l'Ehpad
La Bartavelle

11

places spécialisées
dans l'Ehpad La Prai-

comment réserver ?

Les réservations en hébergement temporaire se font directement auprès des établissements :

> à l'Ehpad La Bartavelle

04 50 24 24 42

> à l'Ehpad La Prairie

04 50 51 03 65

> à la résidence autonomie La Cour

04 50 66 13 95

> à la résidence autonomie Les Pervenches

04 50 57 63 46

Le CIAS gère

11 établissements

d'hébergement
sur tout le territoire
de l'Agglomération du
Grand Annecy

HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENTS

P.28

Résidences
autonomie

P.30

Établissements
d'hébergement pour
personnes âgées
dépendantes (Ehpad)

RÉSIDENCES AUTONOMIE

quoi ?

Les résidences autonomie sont des établissements qui proposent des studios privatifs conviviaux et sécurisants pour des personnes âgées valides et autonomes.

Ces studios, de 28 à 33 m² sont tous équipés d'une kitchenette, d'une salle d'eau et de deux points d'appels d'urgence.

Ces résidences bénéficient de personnels d'accompagnement et d'animation.

pour qui ?

Les résidences autonomie **sont réservées aux personnes âgées de plus de 60 ans, autonomes et résidant prioritairement sur le territoire du Grand Anancy.**

pourquoi ?

La résidence autonomie s'adresse à des personnes âgées encore valides parfois isolées géographiquement ou socialement, ou ayant un domicile ne remplissant pas les conditions de confort et d'accessibilité adaptées. La résidence autonomie propose un cadre rassurant.

comment s'inscrire ?

Admissions pour séjour permanent

Inscription en ligne sur le site www.viatrajectoire.fr

- > Un dossier unique pour les établissements du Grand Anancy.
- > Un moteur de recherche multicritères.
- > Un outil au service du public, confidentiel et sécurisé.

3 établissements

La Cour

1 passage des Pinsons
74940 ANNECY-LE-VIEUX

51 studios dont

1 en hébergement temporaire
(accès en bus lignes 5 et 13)

La Villa Romaine

36 avenue des Romains
74000 ANNECY

55 studios

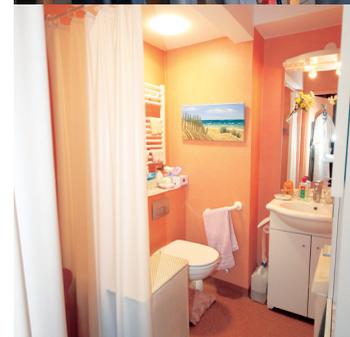
(accès en bus ligne 5 et 10)

Les Pervenches

5 rue des Pervenches
74960 CRAN GEVRIER

64 studios dont 4

en hébergement temporaire
(accès bus lignes 3 et 12)



+ infos

tél: 04 50 63 48 00 (taper 1 pour le service des admissions)

mail: ciasadmissions@grandanancy.fr

Possibilité d'être aidé par le service admission du CIAS si vous avez besoin d'un accompagnement spécialisé pour les inscriptions en ligne.

EHPAD

ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

quoi ?

Les Ehpads accueillent des personnes dépendantes. Ils bénéficient de la présence d'équipes de soins et d'animations et pour certains, d'unités spécialisées pour l'accueil de personnes atteintes d'une maladie neuroévolutive.

Les structures disposent de chambres individuelles, équipées d'une salle d'eau, d'un ameublement médicalisé, et de points d'appels d'urgence.

pour qui ?

Ils sont réservés aux personnes âgées de plus de 60 ans, résidant sur le territoire de l'Agglomération du Grand Anancy.

pourquoi ?

Le résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Il peut participer s'il le souhaite aux services et animations proposés. Il conserve le libre choix de son médecin traitant et autres professionnels de santé.

comment s'inscrire ?

Admissions pour séjour permanent

Inscription en ligne sur le site www.viatrajectoire.fr

- > Un dossier unique pour les établissements du Grand Anancy.
- > Un moteur de recherche multicritères.
- > Un outil au service du public, confidentiel et sécurisé.

8 Ehpads



Les Airelles

30 avenue de la Visitation - 74000 ANNECY
66 lits dont 19 en unité spécialisée - (accès ligne bus 26)

Les Ancolies

100 route du Crêt - 74330 POISY
70 lits dont 24 en unité spécialisée - (accès ligne bus 1)

Le Barioz

70 route du Barioz - 74370 ARGONAY
80 lits dont 32 en unité spécialisée - (accès ligne bus 14)

La Bartavelle

1 rue René Dumont - MEYTHET - 74960 ANNECY
80 lits dont 24 en unité spécialisée, 7 en hébergement temporaire et 13 places accueillant des personnes handicapées vieillissantes - (accès ligne bus 11)

Les Parouses

13 rue Marius Vallin - 74000 ANNECY
80 lits dont 12 en unité spécialisée, 1 en hébergement temporaire de crise et 3 chambres doubles
(accès lignes bus 5, 12, 13, 14 et 80)

La Prairie

14 chemin de la Prairie - 74000 ANNECY
83 lits dont 3 chambres doubles
(accès lignes bus 4 et 27)

La Résidence Heureuse

4 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz, 74000 ANNECY
80 lits dont 24 en unité spécialisée - (accès ligne bus 4)

Les Vergers

4 rue Guynemer - 74940 ANNECY-LE-VIEUX
41 lits dont 10 en unité spécialisée - (accès lignes bus 5 et 13)

+ infos

tél: 04 50 63 48 00 (taper 1 pour le service des admissions)

mail: ciasadmissions@grandannecy.fr

Possibilité d'être aidé par le service admission du CIAS si vous avez besoin d'un accompagnement spécialisé pour les inscriptions en ligne.

Accompagnement
des personnes atteintes
de maladies neuroévolutives*
et soutien des aidants

**Alzheimer, Parkinson, Sclérose en plaques,*

SERVICES SPÉCIALISÉS MALADIES NEUROÉVOLUTIVES PERTE AUTONOMIE

P.34

La Parenthèse d'Alois,
aide aux aidants

P.36

Relais à
domicile

LA PARENTHÈSE D'ALOÏS, AIDE AUX AIDANTS

quoi ?

C'est un ensemble de services pour informer, écouter, conseiller et soutenir les personnes qui s'occupent d'un proche en perte d'autonomie.

Les services et activités de la Parenthèse d'Aloïs :

- > temps de parole et d'écoute individualisé par un psychologue spécialisé
- > pause-café animée par un psychologue : informations et conseils, partage d'expériences
- > activités partagées avec le proche, temps collectif animé et encadré par des professionnels
- > relais à domicile

pour qui ?

Les services et activités sont destinés aux aidants et à leurs proches résidant sur le territoire de l'Agglomération du Grand Anancy.

comment s'inscrire ?

Premiers renseignements et **demande d'inscription par téléphone à l'accueil de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile CIAS.**

Puis, lors d'un rendez-vous avec le psychologue, des renseignements plus approfondis sont apportés.

quand & où ?

- > **Temps de parole et d'écoute individualisé :** au domicile de l'aidant ou dans les locaux de la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS, de 1 à 10 séances maximum
- > **Pauses-café mensuelles (l'après-midi) :** Annecy, Saint-Jorioz, Fillière et Viuz-la-Chiésaz
- > **Activités partagées :** au cours de l'année, mise en place d'activités créatives, culinaires, sorties culturelles, etc.
- > **Relais à domicile (voir page suivante) :** au domicile de la personne de 4h à 7 jours consécutifs



+ infos

Les 2 premiers rendez-vous, temps de parole et d'écoute, sont gratuits ainsi que les pauses-café. En cas de difficultés pour vous rendre aux activités partagées, n'hésitez pas à contacter le service, nous étudierons les solutions d'accompagnement possibles. Autorisée par l'Agence régionale de santé, la Parenthèse d'Aloïs travaille en partenariat avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois, les associations de patients reconnues d'utilité publique, les ESA (Equipes spécialisées Alzheimer), le Conseil départemental et la Direction Seniors de la Ville d'Annecy.



04 50 33 65 33

**DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy
parenthesedalois@grandannecy.fr

RELAIS À DOMICILE

quoi ?

Le relais à domicile permet aux aidants familiaux de personnes âgées en perte d'autonomie de **se ressourcer** et de **prendre du répit**.

Cet accompagnement **individualisé** est réalisé par une **équipe de relayeurs professionnels** pour :

- > accompagner la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne (hors actes de soins)
- > solliciter la personne âgée dans la réalisation d'activités qu'elle apprécie
- > permettre à la personne âgée de conserver ses habitudes de vie dans les gestes du quotidien
- > permettre du répit pour l'aidant

Cette équipe bénéficie de l'encadrement des responsables de secteur et de l'accompagnement du psychologue de la Parenthèse d'Aloïs.

pour qui ?

Pour les aidants familiaux et les personnes âgées en perte d'autonomie résidant sur le territoire de l'Agglomération du Grand Annecy.

comment s'inscrire ?

La demande s'effectue par téléphone à la Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS.

Une évaluation de la situation et des besoins est réalisée au domicile de la personne à accompagner avant la mise en place du service.

quand & où ?

Au domicile de la personne âgée, de 4 heures à 7 jours consécutifs

La durée du relais varie selon les attentes de l'aidant : demi-journée, soirée, journée complète, week-end, semaine, nuit. Les relais peuvent être réguliers ou ponctuels. Différentes formules de relais sont proposées :

- > **relais pause** : de 4h à 5h consécutives
- > **relais détente** : de 6h à 12h consécutives
- > **relais répit** : 24h, renouvelable jusqu'à 7 jours consécutifs



Équipe relais à domicile

+ infos

Tarification forfaitaire selon la formule choisie et selon vos ressources. Possibilité de réduction d'impôt et de participation du Conseil Départemental dans le cadre du plan d'aide de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.



04 50 33 65 33

**DIRECTION PREVENTION
ET BIEN VIEILLIR À DOMICILE**

1 rue François Levêque à Annecy
parenthesedalois@grandannecy.fr

ACCOMPAGNEMENTS NUMÉRIQUES

Envie de maîtriser les outils numériques (téléphone portable, tablette, ordinateurs), de regagner confiance et autonomie ? Les accompagnements de la conseillère numérique sont faits pour vous. Et en plus ils sont gratuits !

pour qui ?

- > Débutants, hésitants ou confirmés
- > Vous avez plus de 60 ans et l'envie de progresser en informatique.



quoi ?

Des ateliers numériques réguliers en groupe ou des accompagnements individuels personnalisés sur rendez-vous. Toute thématique est la bienvenue : sauvegarder vos photos sur l'ordinateur, prendre un rdv médical en ligne, effectuer un premier achat sur internet, cerner les mystères des réseaux sociaux, comprendre toutes les fonctionnalités de votre téléphone portable, apprendre les bases ou approfondir vos connaissances, etc.

où ?

Sur de nombreuses communes de l'Agglomération du Grand Anancy.

AVEC L'ÂGE, J'AMÉNAGE MON LOGEMENT !

Depuis le 1^{er} décembre 2019, l'Agglomération du Grand Anancy a mis en place un dispositif d'aide pour encourager les particuliers à adapter leur logement au vieillissement ou au handicap : « Avec l'âge, j'aménage mon logement ! »

pour qui ? quels travaux ?



Tous les propriétaires occupants, aux revenus modestes, de 60 ans et +, ou dont un membre du foyer est handicapé, résidant sur le territoire du Grand Anancy.



Tous les travaux d'adaptation du logement permettant de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, ou des personnes handicapées (remplacement de la baignoire par une douche, installation d'un monte escalier...).

quelles aides ?

Les conseils et l'accompagnement sont gratuits, du projet à la réalisation des travaux. Les aides travaux peuvent aller jusqu'à 2000€ par logement.



+ infos

Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile : 04 50 33 65 33
www.grandanecy.fr / Rubrique Personnes âgées

Renseignez-vous auprès de l'opérateur missionné par le Grand Anancy :

SOLIHA

Tél. : 04 50 09 99 32
contact.hautesavoie@solihha.fr
70 avenue de France, Anancy.



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES

Ouvert au public du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

DIRECTION DU CIAS

46 AVENUE DES ILES – BP 90 270
74007 ANNECY CEDEX
TÉL. : 04 50 63 48 00
cias@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr

> ETABLISSEMENTS : ACCUEIL, INFORMATIONS ET ADMISSIONS

EHPAD LES PAROUSES
13 RUE MARIUS VALLIN A ANNECY
TÉL. : 04 50 63 48 00
ciasadmissions@grandannecy.fr

> SERVICES À DOMICILE

1 RUE FRANÇOIS LEVÊQUE À ANNECY
TÉL. : 04 50 33 65 33
bvad@grandannecy.fr

> PARENTHÈSE D'ALOÏS, AIDE AUX AIDANTS

1 RUE FRANÇOIS LEVÊQUE À ANNECY
TÉL. : 04 50 33 65 33
parenthesedalois@grandannecy.fr

nos principaux partenaires

- > ARS
- > CARSAT ET AUTRES CAISSES COMPLÉMENTAIRES
- > CHANGE
- > COMMUNES / CCAS
- > CONSEIL DÉPARTEMENTAL 74
- > FILIÈRE GÉRONTOLOGIQUE
- > RSI DES ALPES

Vous avez des questions ?

Vous pouvez aussi vous adresser au
relais territorial :

> SAINT-JORIOZ
225 ROUTE DE SALES
04 50 68 54 43



Services aux personnes à domicile (NF 311)
www.marque-nf.com